

**PROCES VERBAL COMPLET
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

du mercredi 13 septembre 2023

Le mercredi 13 septembre 2023,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le jeudi 7 septembre 2023, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à 19h00 à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chabenat Aurélie, Maire.

Présents : Mme Chabenat, Mme Noyer-Moreira, Mme Turpin, Mme Mallet, Mme Patient-Leleu, Mme Villepelet, Mme Faucheret, M. Obry, M. Braquart, M. Chabin, M. Grousson, M. Papin, M. Gilbert.

Pouvoirs : Aurélien Pagny donne pouvoir à Guillaume Obry
Corinne Sauvage donne pouvoir à Madame le Maire

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice.

La présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire nommé(e) au sein du conseil.

Marylène Noyer-Moreira est désigné(e) pour remplir cette fonction.

Approbation des PV du 28/06/2023 et du 17/07/2023

DELIBERATIONS :

1. SDE18 : remplacement des horloges - éclairage public

Délibération n° 24/2023/09 - Rapporteur : Madame le Maire

Pour faire suite au dernier arrêté modifiant les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public dans le bourg et les lieux-dits de la commune, pour en faciliter l'application et sur conseil du SDE18, il est proposé au conseil municipal de remplacer 17 horloges qui règlent actuellement l'éclairage dans les lieux-dits par des horloges astronomiques programmables AS4 avec antenne GPS.

Le montant des travaux s'élève à 9 164,30 € HT dont 50 % sont pris en charge par le SDE18 et 50 % restent à la charge de la commune, soit un montant de 4 582.15 € HT. A passer en investissement.

Le conseil municipal, après délibération, se prononce en faveur de la réalisation de ces travaux et du financement présenté.

► *Vote : à l'unanimité*

2. Vente parcelle aux Bruyères

Délibération n° 25/2023/09 - Rapporteur : Madame le Maire

Madame Chollet Coline vient d'acquérir une maison d'habitation située aux Bruyères.

La parcelle B 1784 de 64 m² est attenante à la maison et au chemin communal et appartient à la commune. Celle-ci a déjà été déclassée du domaine public de la commune vers le domaine privé suite à l'enquête publique en 2018.

La vente de cette parcelle à l'ancien propriétaire n'ayant pu aboutir, Madame Chollet est intéressée par l'achat de cette parcelle. Le prix de vente était fixé à 1 982€/ha soit : 12.68 € pour les 62 m², il en sera de même pour la vente à Madame Chollet Coline.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte la vente de cette parcelle à Mme Coline Chollet.

► *Vote : à l'unanimité*

3. Mise en place du dispositif de signalement contre le harcèlement

Délibération n° 26/2023/09 - Rapporteur : Madame le Maire

Le décret numéro 2020- 256 du 13 mars 2020 impose la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de harcèlement, de violence, de discrimination et d'agissements sexistes pour toutes les collectivités territoriales et les établissements publics. Ce service est proposé en externe par le centre de gestion par délégation. L'autorité territoriale doit informer ses agents de l'existence d'une telle procédure.

Les actes pouvant faire l'objet d'un signalement sont :

- les violences verbales et/ou physique
- les agissements sexistes
- le harcèlement moral
- le harcèlement sexuel
- les discriminations

Le recueil des signalements se fait par mail ou par courrier auprès du centre de gestion.

Le tarif de ce dispositif s'élève ta 60 € par an.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte l'adhésion de la collectivité à ce dispositif proposé par le Centre de gestion au tarif de 60 € par an.

► **Vote : à l'unanimité**

4. Présentation des RPOS Eau Potable et Assainissement collectif



RPOS AC.pdf



RPOS EP.pdf

5. Identification et entretien chemins communaux

Présentation du projet par Guillaume Obry

Premier travail : identification précise de l'ensemble des chemins communaux.

6. Point avancement Projet commerce :

- 25 août : présentation de notre projet de rénovation-extension du commerce à Mme Camille Witasse de Thézy, Secrétaire générale de la préfecture du Cher et Sous-préfète de l'arrondissement de Bourges en présence de Mme Nicolich (Direction de l'Action Territoriale)
- 1^{er} septembre : Intervention du cabinet Praxis Architecture pour relève de cotes sur site.
- 15 septembre : première réunion de lancement avec les bureaux d'études : (M. Tissier / bet Macouin – M. Lahure / ICB fluides – Mr Brocheriou / ICB structure et M. Marino + M. Bouguereau /CIT).
- 20 septembre : déjeuner et présentation du projet à Mme Marie-Pierre Richer Sénatrice du Cher et son suppléant. Présentation des infrastructures du village.
- Prévu : Conseil départemental : rencontre de Mme Sasserant, directrice en charge de la commission d'attribution des subventions.
- Prévu : déjeuner + visite du commerce par Monsieur François Cormier-Bouligeon, député de la 1^{ere} circonscription du Cher.

7. Point travaux :

Bibliothèque

Les nouvelles étagères ont été réceptionnées et installées. La bibliothèque a été fermée du 19 au 29 septembre pour laisser aux dames de la bibliothèque le temps de réinstaller les ouvrages. Des fauteuils et une table basse ont été achetés pour le coin lecture ainsi que deux petits fauteuils enfants.

Les travaux d'électricité ont été réalisés cet été par Sebatelec. Les travaux de peinture sont reportés en fin d'année ou début d'année prochaine.

Square Wittelsheim

Le mur en pierre a été démolit au printemps. Une palissade en bois viendra le remplacer et sera installée par les compagnons de la clôture au mois d'octobre.

Cantine

Le crépi a été refait au mois de juillet par la société SCR de Neuvy sur Barangeon.

Eglise

Pose d'un robinet d'arrêt gaz à l'intérieur de l'église comme préconisé par la commission de sécurité.

8. Questions diverses

Label ApiCité : prévoir une animation ruche avec les enfants de l'école au printemps 2024.

Parc des plantes : les toilettes ont à nouveau fait l'objet de dégradations cet été et sont inutilisables.
WC du bourg : éclairage à vérifier
Rue du Commerce : un trou se forme dans la chaussée à l'endroit où il y a eu une fuite d'eau cet hiver.
Vitesse excessive devant l'école : déplacer le radar pédagogique
Curage fossés à prévoir sur certains secteurs
Course cycliste Paris-Chalette-Vierzon samedi 23 septembre. Besoin de signaleurs.
Chaussée déformée aux Bouquets : travaux prévus à l'automne.
Chaussée déformée aux Ecrins
Remerciements aux employés communaux pour l'entretien des haies et des chemins.
Projet Base adresse locale : avancement du projet :
Label Villes et Villages fleuris : en attente du retour de la commission prévu fin septembre.
Matinée « Nettoyons notre nature » fixée le samedi 14 octobre aux Giraudons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H22.

Pour information :

- ➔ prochain conseil municipal : le mercredi 8 novembre
- ➔ Commission Communication : le mercredi 27 septembre
- ➔ Réunion CCAS : le mercredi 18 octobre.

Le Maire,



Le secrétaire,

